

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 44 (1906)
Heft: 6

Artikel: Bertholet et lo bailli
Autor: Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-203090>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Aux pas perdus.

Il est peu de Lausannois, sans doute, qui ne connaissent la salle des pas perdus de l'Hôtel-de-Ville. Ceux qui l'ont traversée ces jours-ci l'auront trouvée rajeunie et embellie. Des dessins polychromes, se détachant vivement sur la blancheur des parois, encadrent sa fenêtre et courent le long des arcatures de sa voûte. C'est une décoration sobre, comme le style de l'édifice, mais cela égale l'œil et éclaire tout à la fois ce lieu où la lumière du jour ne pénètre que discrètement.

Si les murs avaient une bouche, comme ils ont des oreilles, les épais moëllons des pas perdus pourraient faire de piquants récits des scènes dont ils sont les témoins muets, des croquis aussi variés que la condition des bonnes gens que leurs affaires amènent à notre modeste palais municipal.

A toute heure du jour, ce sont les allées et venues de MM. les municipaux, des fonctionnaires et employés, des huissiers, tous personnages qui ont là l'air grave, « officiel », que donne au plus simple, au plus jovial des mortels, l'exercice d'une charge publique. Mais voyez ces magistrats, ces chefs de service et ces secrétaires en dehors des heures dues à la commune, ils seront redevenus bons enfants comme devant, tout heureux qu'ils sont de laisser à l'Hôtel-de-Ville le décorum municipal et de marcher, parler, rire, chanter même comme leurs administrés, quand il n'est pas question de redonner un tour de vis au pressoir de l'impôt.

Ce même dédoublement de la personnalité, vous le remarquez, à un degré moindre cependant, chez MM. les conseillers communaux, les soirs où la chose publique les appelle dans l'ancienne salle du Deux-Cents. Là, le souci de leur dignité ne les empêche pas toujours de s'entretenir familièrement durant la lecture des rapports et des préavis; mais l'expansion de leurs sentiments intimes n'en est pas moins, si l'on peut dire, gênée dans les entournaures. Pour leur donner libre cours, il faut qu'ils aillent se détendre les jambes aux pas perdus, en allumant un vevey ou un grandson. Que de gais propos, alors! tandis qu'à la séance on discute plan d'extension, périmètre intéressé, expropriation par voie juridique.

La salle des pas perdus ne voit pas que des personnages officiels. Il n'y a presque pas de semaine où elle ne soit animée par le raccourci du Tout-Lausanne qui se précipite aux conférences littéraires, politiques, philanthropiques ou religieuses auxquelles ne suffisent pas le palais de Rumine, la Maison du Peuple, la Salle centrale et le Musée industriel.

C'est là aussi que passent les particuliers qui s'en vont demander au Greffe municipal une attestation de leur honorabilité, pour trouver plus aisément une situation sociale ou simplement pour être admis à suivre les cours d'une université d'Allemagne, à défaut de diplômes académiques. Ce certificat se nomme un « acte

de mœurs », intitulé qui sous-entend « bonnes mœurs ». A moins d'avoir tué père et mère, on l'obtient sans peine des complaisants fonctionnaires du Greffe.

L'innombrable classe des contribuables défile à travers les pas perdus au mois de janvier et pendant la première quinzaine de février, durant la période où les inflexibles lois les contraignent à déposer leurs déclarations d'impôts. Inutile de dire qu'ils accomplissent ce devoir avec un très relatif enthousiasme. Il n'y a guère que les petites bobonnes qui sourient à l'huissier à qui elles tendent le grand pli gris ou bleu où leur maître a indiqué l'état de ses biens en maugréant contre le fisc.

Le mercredi matin, à partir de 9 heures, la salle des pas perdus a une physionomie toute particulière. Sur ses bancs, entre la porte et le gros poêle de faïence, sont alignés des bons-hommes qui n'ont pas précisément l'air de s'amuser autant que les spectateurs du *Lausanne brigue*, au Kursaal. Ce sont des jeunes gens en général. Ils ont sur la conscience quelque menue contravention, tapage nocturne, farces commises avec la complicité de Bacchus ou de Gambinus, etc., et attendent leur tour de « poser leur culotte » devant la commission de police. Pour tuer le temps, ils contemplent d'un œil morne le bas-relief encastré dans la paroi, où l'on voit l'écusson de la ville entre deux anges; ou bien, s'ils sont quelque peu frottés de latin, ils s'évertuent à déchiffrer l'inscription découverte en 1739 à Vidy, sur l'emplacement de la Lausanne romaine, par laquelle Clodius, premier curateur des Lausannois, adresse des vœux au soleil, à la lune et au génie protecteur de la ville, pour la conservation des empereurs Marc-Aurèle et Lucius Verus.

Cette prière de Clodius laisse bien indifférents les couples qui s'en vont allègrement prendre place sur les deux hauts sièges rembourrés de la coquette salle des mariages, tout au fond des pas perdus. Ils n'accordent pas plus d'attention au joli plafond de bois de cette salle, demeuré longtemps insoupçonné sous la couche de plâtre qui le dissimulait à l'époque où les plafonds sculptés étaient sans doute choses trop communes. Et c'est du même pas pressé qu'ils sortent de l'Hôtel-de-Ville, après avoir lâché le grand *oui* par devant M. Alexis Rossier.

S'il est un point qui, à ce moment-là, les préoccupe encore moins que l'aspect de l'Hôtel-de-Ville, c'est bien celui de savoir d'où vient ce nom de pas perdus que porte le vestibule de certains édifices publics. En attendant que quelqu'un de plus savant que nous veuille bien nous donner son opinion, émettons la nôtre : pas n'est-il pas pris ici dans sa signification de démarche, et les plaideurs malheureux, les sollicitateurs éconduits n'ont-ils pas été amenés à appeler pas perdus le lieu où ils faisaient vainement antichambre? Pour l'Hôtel-de-Ville, ce ne sera peut-être pas l'avis des gens que marie si aimablement M. Rossier, du moins tant que dure la lune de miel.

V. F.

Bien simple.

Hé! Jean, fait, l'autre jour, à son jardinier, M. R^m. Pourquoi n'avez-vous point emporté tous ces débris de vaisselle qui sont là-bas sous les lilas. Je vous l'avais déjà dit il y a une semaine, au moins.

— Mais, mossieu, je sais pas où les mettre. Y ne passe point de tombereaux de balayures dans le quartier.

— Eh bien ne savez-vous pas creuser une fosse et y jeter toutes ces ordures?

— J'y ai bien pensé, mossieu, seulement, la terre, où la mettre, après?

— En voilà d'une! Ne savez-vous donc pas creuser une fosse assez grande pour que tout y puisse entrer!

— ... Ah! c'est vrai!

L'étable.

Dans l'étable basse et profonde,
Où filtre par les volets clos
Un rayon de lumière blonde,
Les vaches goûtent le repos.

Toutes sur la litière fraîche
Ont allongé leur corps pesant,
Et ruminent devant la crèche
Que frôle leur muse luisant.

D'instant en instants, une tête
Se tourne avec de grands yeux doux,
Pleins de rêve, et les bonnes bêtes
Lentement lèchent leur poil roux.

Les chaînes, heurtant les mangeoires,
Tintent à chaque mouvement,
Tandis que monte incessamment
Le bruit de meule des mâchoires.

A. ROULIER.

Bertholet et lo bailli.

S TASSE s'è passâie dein on velâzdo pè vè Etsallein, on Velâ que crâyo, ma diabe lo pas que pu vo dere se l'è pè Velâ-Meindrâ, âo bin Tiercelin, âobin oncora Velâ-Raelliâ. Ein è tot coffo de elliau Velâ que l'è facile de lâi sai eimbouèlâ. Lâi a dza grand teimps de cein, l'è-tâi quand elliau vaunèze de Bernois terivant la dime et sè soulâvant avoué noutrè quartette. L'è dza dau vilho, et lo martsau que vu vo dere l'è su que n'a pe min d'eindzalire ora. Clif coo demorâve dein ellif Velâ, iò l'è-tâi tot solet de son meti et l'avâi pardieu prau travau. Et pu que l'è-tâi bon martsau! Po ferra on'èga, on croûto bolet, vo dio qu'èin avâi min à li.

On coup, ellif martsau, qu'è-tâi fiè quemet on tsin, su sa courtena, l'avâi ètèrti avoué son bâte-ran on volet âo bailli que lâi criâve dâi nom sobriquet. Lâi avâi châota dèssu et pu... rrau avau lè z'orollie, lo mor, que mon pouro volet l'avâi z'u la tita frèsâie. Quemet vo peinsâ, lo bailli, que badenâve pas ti lè dzor, fe liettâ noutron martsau et pu lo reduit dein on croton (prison) dau tsatî ein atteindènt de lo fère peindre pè lo boriau de Mâodon.

Ma fâi, quand lè dzein sûrant cein que s'è-tâi passâ, l'urant delâo de vère lau martsau bins-tout ganguelhî. Lau fasâi pardieu bin fauta : cò

voudrâ ferrâ lau bîte, cò porrà rasserf lau tsette et lau iâdozo, fabrequâ lau tserri, parâ lè pî ài tsevau et traire lè deint ài dzein, cà traizâ assebin lè deint. L'ètàï on'affère dau diabblio et fasant on tredon de la mètsance, rappoo à lau martsau que l'ère eintremi dâi grapye ào bailli et ie mandant à stisse David Bertholet, que l'ètàï on tot suti, po que laisse corre clli coo.

— Attiutâ, monsu lo bailli, que lâi dit David, vo faut no rebaiillî noutron martsau, vo sède prau que lâi a nion cein po fère sa pllièce à la fôrde !

— Lâi a pas moyen, David, so repond lo bailli ; cllia tsaravoutâ l'a achomâ mon volet, faut portant que sâi punâ : po on'homme tyâ faut on'homme peindû, lâi a pas Dieu possibllio autrameint.

— Eh bin ! lâi arâi petitre moyen d'arreindzi l'affère. Vo dite que vo faut quaucon à ganguelhî : eh pardieu ! laissi corre noutron martsau que no fa fautâ et pu, à sa pllièce, peinde pî ion de noutrè cordagnî, du qu'on ein a dou dein lo velâdzo que n'ant rein que quauque par de choque à fère tandu l'hivè. Et ma fâi, sè lè dzudzo ne sant pas conteint, l'è que sant bin dèfecilo !

N'è jamé su se lo bailli l'avâi fè quemet lâi desâi David Bertholet.

MARC A LOUIS.

Au marché.

— Alors, vous n'avez plus de radis ?

— Hélas, non, par c'te bise, y n'ont fait que *botasser*. Mais voici la pluie ; dans quierques semaines, ils seront *rebons*.

« Arrête le sang. »

On nous écrit de Vevey :

« Je prends la liberté de vous adresser une prière que me donne une bonne vieille de ma connaissance et qui a, dit-elle, la propriété d'arrêter les hémorrhagies. »

La voici :

« Sang ! sang ! sang ! reste dans les veines comme le précieux sang de Jésus-Christ est resté dans son corps sur la croix, et qu'aucune goutte ne sorte ni ne purisse (sic) du corps de †††

Notre père, qui êtes aux cieus, etc. »

A l'école.

— Pourquoi met-on un coq au haut d'un clocher ? demandait un régent de village à l'un de ses écoliers.

— ... J'sais pas, m'sieu.

— Voyons, voyons, réfléchis. Quelle idée évoque le coq, que représente-t-il ?

— ... Un oiseau.

— Petit bêta. Voyons, réponds : Pourquoi met-on un coq plutôt qu'une poule, par exemple ?

— Ah !... c'est parceque les œufs y se casseraient en tombant.

L'obsession.

Nos bons voisins — et amis quand-même — du bout du lac seraient les gens les plus heureux du monde si les Vaudois de Vaud n'existaient pas ou que le bon Dieu les eût relégués au fin fond de la Patagonie, de la Terre de Feu ou du Kamtschaka, et qu'il eût permis que leur pays, ancienne terre de Savoie, allât arrondir un peu le jardin de la mère Royaume.

Il leur pèse, c'est compréhensible, de n'avoir, avec la Suisse, d'autre trait-d'union que ce pays de Vaud maudit et d'être forcés, pour se rendre aux Chambres fédérales, de passer par Lausanne, cette *Cité des marchands de soupe, camp de concentration des bachfisch de l'Empire du Milieu*, ainsi que, mardi, la désignait aimablement « Un Genevois », dans le *Genevois*. Cela est, en effet, très humiliant pour les citoyens de la *ville la plus latine de l'Helvétie, dont le*

passé est glorieux, bien plus glorieux que celui de la cité des marchands de soupe, etc. C'est toujours « Un Genevois » qui parle ; nous ne sommes pas assez éduqués, dans le canton de Vaud, pour nous exprimer avec tant de courtoisie.

Cette situation est intolérable ; nous nous en rendons bien compte, nous autres, pauvres Vaudois. Hélas, que voulez-vous, ce n'est pas nous qui nous sommes faits et qui avons choisi notre coin de terre !

Oh ! ce n'est pas que nous nous plaignions. Nous sommes très contents de notre partage. Le canton de Vaud est un beau pays ; nous ne voudrions point changer. Et nous ne nous plaignons point non plus de ce que nous sommes. Après tout, nous ne différons pas tant que cela des autres humains, même des Genevois. Comme eux, nous croyons que nos intérêts valent autant que d'autres ; comme eux, nous les défendons. Peut-être même, pourrait-on nous reprocher en cela une certaine indolence native. C'est notre péché mignon.

Ah ! si nous y avions mis plus d'ardeur, au bon temps, il y a dix ans au moins que la malle des Indes traverserait et le Simplon et le Mont-d'Or, et l'on serait peut-être à la veille d'inaugurer la Faucille. C'est, sans doute, pour cela que les Genevois nous en veulent tant, aujourd'hui. Ils oublient qu'alors ils suppliaient notre indolence, en cherchant à mettre des bâtons dans les roues, et qu'ils n'iaient tous les avantages qu'ils voient aujourd'hui, dans le Simplon, pour la Confédération et pour Genève. Leur patriotisme suisse — dont nul ne doute, d'ailleurs — inclinait, à ce moment, leurs sympathies vers le Mont-Blanc, en vertu, sans doute, des lois d'attraction et de pesanteur. C'est naturel : le Mont-Blanc est le géant des Alpes. Et puis, le Mont-Blanc ne fait qu'un avec Genève ; on ne peut trouver vue de cette ville, où il ne dispute aux tours de St-Pierre la place d'honneur. Toujours, on entend dire : « Genève et le Mont-Blanc », comme on dit : « Vevey et la dent du Midi », « Interlaken et la Jungfrau », « Lucerne et le Pilate », « Lausanne et le Simplon », etc. Nous avons tous notre montagne, en Suisse. Les Vaudois voulaient percer le Simplon ; les Genevois n'avaient aucune raison de ne pas vouloir percer le Mont-Blanc. Chacun cherche à percer, dans ce monde, et ce n'est pas d'aujourd'hui.

Quant à notre passé, puisqu'on en parle — nous ne voyons trop ce qu'il vient faire en cette galère — il n'est pas très glorieux, c'est vrai. Nous avons été tour à tour Helvètes, de l'ancienne Helvétie, Bourguignons, Savoyards, Bernois. Maintenant, nous ne sommes plus que Suisses, du canton de Vaud (lac de Genève). C'est là ce qui fait le désespoir de nos excellents voisins d'en là. Ils nous pardonnent à la rigueur d'être Suisses ; mais, Vaudois, ils ne peuvent l'avalier. Il n'y a rien d'agréable, en effet, de devoir vivre côte à côte avec des « *sauvages* », comme ils nous appellent dans la revue qui se joue actuellement au Casino de l'Espérance.

Les Genevois nous rencontrent partout sur leur chemin. Nous leur sommes une insupportable obsession. Et vraiment il semble que le malin s'en mêle. Ainsi, il paraît que, le 1^{er} février, — on nous le raconte, du moins — lorsque le Conseil d'Etat de Genève et les journalistes qui l'avaient accompagné, rentrèrent de Berne, où ils avaient donc été tenter une démarche, en faveur de la Faucille, ils prirent un verre de compagnie, avant de s'aller coucher. Ils n'avaient pas beaucoup d'entrain ; le groupe était plutôt silencieux. Le résultat de la démarche n'était pas tout à fait ce que l'on avait espéré. Alors, pour rompre un silence pénible, un des journalistes fit, tout à coup :

— Ah ! ça, nous n'allons pas plus longtemps nous regarder comme des momies ! En somme, rien n'est perdu, pas même l'honneur. Allons, un peu de musique pour nous mettre en joie !

Ce disant, il se dirige vers un orchestron — il y en a maintenant dans tous les cafés ; — il glisse une pièce de deux sous dans la fente. Le rouleau se met en mouvement et l'on entend les premiers accords d'une fantaisie sur la Fête des Vignerons... de Vevey.

Conseillers et journalistes se regardent ahuris. Ils se lèvent, paient l'écot et, sans prendre garde que leurs verres sont à moitié pleins et qu'il reste encore du Crêpy dans les bouteilles, — le Désaley est proscrit — ils endossent leurs manteaux, coiffent leurs huit reflets, prennent leurs cannes, leurs portefeuilles, et sortent à la queue leu leu, sans mot dire.

Et, derrière le comptoir, le patron, ébahi, les regarde sortir :

— Eh ben, quoi donc est-ce qu'ils ont, ce soir, nos conseillers ? Y sont tout chose. Paraît que ça ne biche pas !

Vieille chanson militariste.

Un de nos abonnés nous adresse la chanson que voici, composée jadis pour la *Compagnie du 5^e arrondissement du canton de Vaud*.

Nous que la patrie appelle
A protéger son bonheur,
Brûlons tous d'un plus beau zèle
A nous montrer gens de cœur.
Serment sacré qui nous lie
Sans toi de feu nous brûlons.
Notre amour pour la patrie
Ferait fondre nos canons.

Oui nous voulons le défendre
Cet asile de la paix,
Oui nous brûlons de lui rendre
Ce don du Dieu des bienfaits.
Oh puisse notre énergie,
Au lieu de tristes lauriers,
Conserver à la patrie
La paix et ses oliviers.

Mais si le destin barbare
Ensanglantait nos guerriers,
On verrait, exemple rare,
Cent de la trois emportés
Par leur très grande vaillance.
Leur sang dans d'épais bouillons
Et dans sa mâle abondance
Ferait fondre leurs canons.

Et tous d'un noble courage
Nous sommes de sûrs garants
De ce paisible héritage
Remis à tous nos enfants.
Au sein de notre famille,
Heureux sans être vainqueurs,
Nous brûlerons l'*étoupe*
Conservant joie et bonheur.

Bon envoi.

Un avocat, plaidant une cause très embrouillée, mêlait à des arguments des plus habiles et sans réplique, certains moyens un peu faibles ou captieux.

Au dîner en commun du tribunal, le président en fit, à part, la remarque à l'avocat, tout en le complimentant :

— Mais, Monsieur le président, si je n'avais à parler que devant des gens comme vous, je n'emploierais que de bons moyens (baissant encore la voix), mais à M^{...}, il en faut d'autres, il faut des choses qu'il puisse entendre.

Le soir, le jugement fut rendu. L'avocat gagna sa cause haut la main.

A la sortie, le président l'appela :

— Hé ! M^{...}, mes sincères félicitations ; tous vos petits paquets sont parvenus à leur adresse.

L'anisette.

On nous écrit du pied du Jura :

« Il est gentil, agréable à l'oreille, qu'il semble innocent, ce joli mot : « l'anisette ». Moins innocent que l'on pense, et le nom est la chose. Telle la Sirène harmonieuse des rivages de la Sicile charme, attire et tue. Parle à l'élixir du Père Gaucher : verte, dorée,